Département de littérature, théâtre et cinéma **Chargé d'enseignement : Yannick Legault**
Faculté des lettres et des sciences humaines **Session : Automne 2026**

THT-1300 – DRAMATURGIE I – ANALYSE DRAMATURGIQUE (NRC : 89207)

Plage horaire du cours	Coordonnées de l'enseignant
Mardi 12h30 à 15h20 (CSL-3174)	Bureau : CSL-3426 Courriel : yannick.legault@lit.ulaval.ca - Les étudiant.es peuvent me rencontrer sur rendez-vous - Pour les retours de courriels, j'en accuse réception dans un délai de 24 à 48h

Descriptif du cours et objectifs généraux

Ce cours d'initiation à l'analyse de texte vise tout d'abord à sensibiliser les étudiantes et étudiants au travail dramaturgique propre à tous les artistes créateurs, et tout particulièrement les *Dramaturgen* (conseillère et conseiller dramaturgique), travail considéré comme un processus d'analyse intermédiaire entre la lecture d'un objet textuel et sa mise en scène.
En s'appuyant sur des méthodes à la fois historique et pragmatique, ce cours a pour objectif d'amener les étudiantes et étudiants à mettre au clair les conditions de théâtralisation d'un texte de théâtre existant, tout en en dégageant les composantes significatives, la problématique centrale et le conflit éventuel, pour être en mesure d'en proposer une transposition scénique pertinente. Enfin, il sera l'occasion pour l'étudiante et l'étudiant de réfléchir à l'importance de développer les rudiments d'une éthique professionnelle de création en contexte de travail collaboratif.

Place du cours dans le programme

Cours de premier cycle de 3 crédits.
Cours de première année, premier trimestre, exempt de préalables.
Activité de formation commune contributoire aux programmes de baccalauréat et de certificat en théâtre et arts vivants.

Répartition hebdomadaire du travail

Cours	3 heures
Laboratoire ou travaux pratiques	0 heure
Travail personnel	6 heures
TOTAL	9 heures

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes (1er cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A– = 85-88	**Passable :**	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B– = 75-77	**Insuffisant :**	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C– = 65-67			

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, vous serez en mesure de :

- Contextualiser le rôle de la conseillère ou du conseiller à la dramaturgie, cette personne spécialiste de la « pensée du passage à la scène » (Bernard Dort), au sein d'une compagnie, d'une équipe, assistant le travail des créateurs et l'interprétation des spectateurs ;
- Décrire la fonction et apprécier l'importance de « l'état d'esprit dramaturgique » (Bernard Dort) porté par tous les membres au sein d'un processus de création, globalement, mais aussi en regard de votre propre pratique artistique ;
- Discerner les spécificités de l'écriture dramatique en général et de certaines œuvres en particulier (caractéristiques structurelles et poétiques, influences esthétiques, positionnements artistiques, ramifications artistiques et historiques des œuvres, etc.) ;
- Décrire et appliquer à des textes dramatiques choisis des outils et une méthode d'analyse dramaturgique ;
- Formuler des réflexions conséquentes et rigoureuses en regard du corpus à l'étude ;
- Mettre à l'épreuve les principes d'une éthique professionnelle de la personne en charge de conseiller dramaturgiquement en situation de création.

Contenu des séances

Étude méthodique des différentes étapes du *travail d'analyse dramaturgique* appliquées à deux corpus de pièces choisies. Les singularités, récurrences et motifs identifiés lors de cette étude pourront éventuellement servir de base à une méthode personnelle pour développer des *propositions dramaturgiques* cohérentes, pour la scène et(ou) la vidéo.
Réflexion dirigée autour de la question de « ce que peut » la dramaturgie.

Présentation et discussions autour des capsules vidéo *Crâne au cerveau*, qui tentent de vulgariser la neuroscience pour les acteurs et créateurs scéniques.

Formule pédagogique et activités d'apprentissage

Étude et application de méthodes à la fois *historique*, *pragmatique* et *structurale* permettant de saisir de façon efficace et globale la problématique des textes choisis.

- Cours en présentiel.
- Cours magistraux – ateliers – séminaires.
- La présence au cours est obligatoire.
- Les étudiantes et étudiants devront travailler en équipe afin de mener à bien le cycle complet d'analyse dramaturgique.

Première partie – séances 1 à 3 : Présentation et introduction au langage l'analyse dramaturgique

Pour cette première phase de travail, on se questionnera sur les enjeux et implications propres à cette notion de « dramaturgie » inhérente à tout geste théâtral *(Qu'est-ce que la dramaturgie ?*). Pour reprendre les mots de Joseph Danan, « [p]oser cette question aujourd'hui, ce n'est pas seulement tenter de définir une notion dont on sait à quel point elle est fuyante pour qui cherche à s'en approcher ; c'est s'affronter à un état du théâtre, le nôtre à l'aube du XXI^{e} siècle, où se défait ce que l'on a cru savoir : du drame, de l'action – du théâtre même » (2010 : 5). À la faveur

de cette réflexion, l'enseignant présentera aux étudiantes et étudiants des approches possibles du texte de théâtre et s'efforcera d'expliciter les avantages qui accompagnent leurs applications sur les pièces de théâtre classiques et contemporaines. Pour certaines parties, nous nous appuierons sur le livre de Michel Pruner, *L'Analyse du texte de théâtre*.

Deuxième partie – séances 4 à 8 : Analyse dramaturgique en plénière

Un corpus de textes d'Aristophane parmi les onze œuvres qui nous sont parvenues (*Les Acharniens* (425), *Les Cavaliers*, (424), *Les Nuées*, (423), *Les Guêpes* (422), *La Paix* (412), *Les Oiseaux* (414), *Lysistrata* (411), *Les Thesmophories* (411), *Les Grenouilles* (405), *L'Assemblée des femmes* (392) et *Ploutos* (388)) sera analysé en classe, en plénière, par l'entremise d'une alternance de cours magistraux et d'ateliers dirigés par l'enseignant. Le but de l'exercice consiste à apprendre à dégager les éléments significatifs d'un texte (dramatique ou autres), afin de pouvoir en cerner les problématiques, en identifier les conflits éventuels et, ultimement, en formuler des propositions dramaturgiques pertinentes et cohérentes. Ce moment fournit l'occasion d'exposer dans le détail les différentes étapes qui composent la méthode d'analyse préconisée dans le cadre du cours et invite aux discussions, réflexions théoriques et questionnements divers.

Troisième partie – séances 9 à 13 : Analyse dramaturgique en équipe

Par la suite, toujours dans le cadre d'ateliers dirigés par l'enseignant, en équipes, les étudiantes et étudiants auront à appliquer chacune des étapes de l'analyse dramaturgique à un second corpus, parmi les textes de Marie-Claude St-Laurent coécrit avec Marie-Ève Milot (*Cour à scrap : portrait d'une famille reconstituées* (2012), *Débranchée (Unplugged)* (2017), *Chienne(s)* (2018), *Guérilla de l'ordinaire* (2019), *Sappho* (2022), (*Clandestines* (2023) et peut-être *La Coalition de la robe* (2017) qui est un essai). Marie-Ève Milot a également assuré la mise en scène de la grande majorité de leurs textes.

. . .

Pour clore chacun des deux processus d'analyse et en permettre l'évaluation, chaque équipe remettra à l'enseignant un document écrit qui rendra compte de son analyse dramaturgique.

Un des cours avant la mi-session et un autre avant la fin de la session seront consacrés à présenter en classe les modalités de transition entre l'étape de l'*analyse dramaturgique* et celle du *projet de mise en scène*, aussi appelée l'étape intermédiaire des *propositions dramaturgiques*.

Ouvrages obligatoires et optionnels

Des notes de cours électroniques et textes (.pdf) vous seront rendues disponibles de façon ponctuelle sur MonPortail (sections « Contenu et activités » de chaque semaine, ainsi que « Médiagraphie et annexes »).

- ARISTOPHANE, toutes ses œuvres sont regroupées sur le site https://fr.wikipedia.org/wiki/Aristophane.
- ST-LAURENT, Marie-Claude et Marie-Ève MILOT, le corpus des pièces à l'étude sera déterminé en classe, avant la mi-session.

Ouvrage optionnel

- PRUNER, Michel (2025), *L'analyse du texte de théâtre* (2e édition), Paris, Armand Colin, coll. "128" (EAN : 9782200641139)

Modalités d'évaluation sommative

Dossier de candidature (5 %)

- **Lettre de présentation** (5 %)
  - Écrit, individuel
  - Au plus tard vendredi le 4 septembre 2026 à 17h, via la boîte de dépôt de Brio ou au courriel suivant : yannick.legault@lit.ulaval.ca

Test de compréhension - sur le vocabulaire de l'analyse du texte de théâtre (15 %)

- **Quiz** (15 %)
  - Écrit, individuel
  - Mardi 22 septembre 2026, de 12 h 30 à 13 h 20, en classe

Analyse dramaturgique d'un texte d'Aristophane (35 %)

- **Contrat d'équipe** (5 %)
  - Mardi 22 septembre 2026, au plus tard à 22 h, via la boîte de dépôt de Brio (contrat d'équipe Aristophane)
- **Présentation analyse Aristophane** (10 %)
  - Oral, membres désignés de l'équipe
  - Mardi 20 octobre 2026, dans le cadre du cours
- **Analyse dramaturgique Aristophane** (20 %)
  - Écrit, par équipe
  - Mardi 20 octobre 2026, à 20 h, via la boîte de dépôt de Brio
  - Vendredi 23 octobre (autoévaluation et(ou) évaluation par les pairs sur la base du contrat d'équipe)

Analyse dramaturgique d'un texte du duo St-Laurent - Milot (45 %)

- **Présentation analyse St-Laurent - Milot** (15 %)
  - Oral, membres désignés de l'équipe
  - Mardi 1er décembre 2026, dans le cadre du cours
- **Analyse dramaturgique St-Laurent - Milot** (30 %)
  - Écrit, en équipe
  - Mardi 1er décembre 2026, à 20 h, via la boîte de dépôt de Brio
  - Vendredi 4 décembre (autoévaluation et(ou) évaluation par les pairs sur la base du contrat d'équipe)

Matériel recommandé pour le cours

- Un ordinateur portable qui peut se brancher sur le wifi de l'Université Laval.

Logistique du cours

- Calendrier, syllabus, grilles d'évaluation des travaux, courrier et bibliographie sont intégrés à MonPortail tout au long de la session (https://monportail.ulaval.ca).
- Au besoin, des textes (.pdf), des notes de cours électroniques (.pdf) et des liens URL vous seront rendus disponibles de façon régulière sur MonPortail.

• La logistique du travail d'équipe pourra se faire par l'entremise d'un arrimage entre **Teams**, **Messenger** ou **Slack** (plateformes de communication collaborative), **Google Drive** ou **Dropbox** (plateforme d'archivage et d'échange de documents) et Trello ou Asana (plateformes d'organisation et de planification du travail). Des invitations électroniques officielles à utiliser ces outils pourront vous être transmises en début de trimestre.

Politique concernant la qualité du français

Comme stipulé sur le site web du Département des littératures, la politique de l'évaluation des études, des travaux et de la correction de la langue sera appliquée de la façon suivante :

- Une proportion de 60 % de la note totale sera attribuée à la maîtrise du sujet (fidélité du sujet, netteté des concepts, justesse et rigueur dans l'emploi de la terminologie, qualité de l'analyse, saisie du sens, démarche critique et application de la théorie, esprit de synthèse, citation judicieuse des œuvres, profondeur de la réflexion, originalité des idées, recherche et apport personnels, pertinence et utilisation judicieuse des ouvrages cités).
- Une proportion de 20 % de la note totale sera attribuée à la logique de l'argumentation et du discours (clarté du propos, intelligibilité des idées, pertinence de l'introduction et de la conclusion, logique de l'exposé, précision du plan, équilibre de l'ensemble, qualité du style, présentation matérielle des travaux).
- Une proportion de 20 % de la note totale sera attribuée à la qualité de la langue (orthographe, vocabulaire, grammaire, syntaxe, ponctuation). L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

En ce qui concerne la présentation des travaux, l'étudiante et l'étudiant doivent se procurer l'Abrégé de la présentation des travaux académiques (quatrième édition augmentée, préparée par Annie Cantin, Andrée Mercier et Éric Van der Schueren) sur les critères duquel la correction des travaux écrits prendra appui.

Politique concernant les emprunts et citations

Règles disciplinaires

Toute étudiante et tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiantes et étudiants de l'Université Laval, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout.e étudiant.e de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci est disponible à la section «Médiagraphie et annexesCet hyperlien s'ouvrira dans un nouvel onglet.».

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);

- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

L'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui ou des passages tirés de celle-ci en les faisant passer pour siens ou sans indication de référence entraîne systématiquement l'échec du cours et peut être passible d'une sanction. Ainsi donc, tous les emprunts et citations d'un texte de référence doivent être clairement identifiés comme tels, qu'ils soient directs ou indirects. Tout emprunt ou toute citation ne répondant pas à cette exigence pourra entraîner un rejet définitif du travail concerné, sans possibilité de reprise.

L'utilisation de l'intelligence artificielle, s'il y a lieu, devra être mentionnée explicitement, et ne pourra suffire seule sans références à des sources d'informations fiables. Nous aurons l'occasion d'en discuter au cours de la session.

Politique des absences et des retards

Aucun retard et aucune absence aux cours ne seront tolérés, à moins que cela soit justifiée à l'aide d'une preuve concrète et vérifiable. De plus, les étudiant.es doivent assister à la totalité du cours et ne pas s'absenter du cours sans raison valable motivée auprès de l'enseignant.

Un règlement concernant les absences a été voté au comité de programme. Selon ce règlement, une absence non motivée peut entrainer des pénalités de 5% et trois absences non motivées peuvent entrainer un échec. Cette politique s'applique également aux retards répétitifs.

Politique concernant les absences aux examens et les demandes de délai

Tel que le prévoit la politique départementale à cet effet :

- Seul un motif sérieux avec preuve à l'appui peut justifier une absence à un examen et en autoriser la reprise.
- Tout retard dans la remise d'un travail écrit sera pénalisé à raison de 10% par jour (ouvrable ou non), jusqu'à un maximum de 30% de la note du travail. Au-delà de ce délai de 3 jours, les travaux ne seront plus acceptés.
- Tous les travaux écrits doivent être remis dans les temps via la boîte de dépôt prévue à cet effet à la section « Évaluations » de Brio, à moins d'avis contraire.

Mesures d'accommodement

Les étudiantes et étudiants ayant une déficience fonctionnelle ou un handicap peuvent être admissibles à des mesures d'accommodement lors des évaluations sommatives. Si vous croyez pouvoir vous prévaloir de telles mesures, voici les étapes à suivre :

- Prendre rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants pour déterminer vos mesures d'accommodement ou contacter le secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) au 418 656-2880 dans les meilleurs délais;
- Prendre connaissance de la politique du Département de littérature, théâtre et cinéma en matière d'examens avec mesures d'accommodement;
- Activer vos mesures d'accommodement dans monPortail pour tous les cours dans lesquels vous souhaitez vous prévaloir de ce droit, obligatoirement, dans les 2 premières semaines de la session d'automne et d'hiver.

Bibliographie sélective

ARISTOTE (1969). *La Poétique*, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 99 p.

BARBA, Eugenio (1995), *L'énergie qui danse* (article « Dramaturgie »), Paris, Lectoure, Bouffonneries, nos 32-33.

BATESON, Gregory, et al., (1981), *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 372 p.

BESNEHARD, Daniel (1983), « Positions d'un dramaturge », *Europe*, no 648 (« Le théâtre par ceux qui le font »), p. 38-40.

BOUDIER, Marion, Alice CARRÉ, Sylvain DIAZ et Barbara Métais-Chastanier (2014), *De quoi la dramaturgie est-elle le nom ?*, Paris, L'Harmattan, 179 p.

BRECHT, Bertolt (1978), *Petit organon pour le théâtre*, Paris, L'Arche, 116 p.

CHENETIER-ALEV, Marie, *L'oralité dans le théâtre contemporain*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes, 2010.

COUPRIE, Alain, *Le théâtre – Texte – Dramaturgie – Histoire*, Paris, Nathan, 1996.

DANAN, Joseph (2005), « Le dramaturge, ce spectre qui hante le théâtre », *Critique*, no 699-700 (août-septembre).

DANAN, Joseph (2006), « Fin de la dramaturgie ? », *Frictions*, no 10 (automne-hiver).

DANAN, Joseph (2010), *Qu'est-ce que la dramaturgie ?*, Arles, Actes Sud-Papiers, 79 p. (Coll. « Apprendre ».)

DANAN, Joseph (dir.) (2010), « Dramaturgie au présent », *Registres*, no 14 (hiver).

DE ROSNAY, Joël (1975), *Le Macroscope : vers une vision globale*, Paris, Seuil, 305 p. (Coll. « Points ».)

DORT, Bernard (1991), article « Dramaturgie », dans Michel CORVIN (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du théâtre,* Paris, Bordas, p. 265-266.

DORT, Bernard (1985), « Affaires de dramaturgie », *Théâtre universitaire et institutions*, FNTU.

DORT, Bernard (1986), « L'état d'esprit dramaturgique », *Théâtre/Public*, no 67 (janvier-février).

LAVANDIER, Yves (2004), *La dramaturgie*, Cergy, Le Clown et l'enfant, 615 p.

LEHMANN, Hans-Thies, *Le théâtre postdramatique*, Paris, L'Arche, 2002.

LESSING, Johann Gotthold Ephraïm (2010), *Dramaturgie de Hambourg*, Paris, Klincksieck, 592 p. (Coll. « Germanistique ».)

MARTIN, Bernard (2001), « Dramaturgie et analyse dramaturgique », dans *L'Annuaire théâtral,* n° 29 (« Méthodes en question »), p. 82-98.

MERVANT-ROUX, Marie-Madeleine (2004), « Un dramatique postthéâtral ? Des récits en quête de scène et de cette quête considérée comme forme moderne de l'action », *L'Annuaire théâtral*, no 36 (automne)

MUCCHIELLI, Alex (1991), *Les situations de communication*, Paris, Eyrolles, 131 p. (Coll. « Méthodes en Sciences Humaines ».)

ORTOLANI, Olivier (1986), « Dramaturgie », *Théâtre/Public*, no 67 (janvier-février).

PAVIS, Patrice, *Le théâtre contemporain. Analyse des textes, de Sarraute à Vinaver*, Paris, Nathan, 2002.

PICARD, Dominique (2013), *L'école de Palo Alto*, Paris, PUF, 127 p. (Coll. « Que sais-je ? ».)

RAOUL-DAVIS, Michèle (1986), « Profession dramaturge », *Théâtre/Public*, no 67, Théâtre de Gennevilliers, p. 4-6.

REGNAULT, François (2001), « Qu'est-ce qu'un dramaturge ? », dans *Écrits sur le théâtre I. Théâtre-Équinoxes*, Paris, Actes Sud.
RYNGAERT, Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 2008, 168 p.
SARRAZAC, Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne – De Henrik Ibsen à Bernard-Marie Koltès*, Paris, Seuil, 2012.
SZONDI, Peter, *Théorie du drame moderne*, Paris, Éditions Circé, 2006.
UBERSFELD, Anne, *Lire le théâtre*, Paris, Éditions Sociales, « Classiques du peuple. Critique, n° 3 », 1978, 309[5] p.
VITEZ, Antoine (1986), « Qu'aurais-je fait d'un *Dramaturg* ? », *Théâtre/Public*, no 67 (janvier-février).
WATZLAWICK, Paul, Janet HELMICK BEAVIN et Don D. JACKSON (1972), *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 280 p. (Coll. « Points ».)

Trois dictionnaires du théâtre à consulter :

CORVIN, Michel (1995), *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, 2 tomes, Paris, Larousse. (Coll. « In Extenso ».)
DICTIONNAIRE DU THÉÂTRE (1998), Paris, Albin Michel. (Coll. « Encyclopaedia Universalis».)
PAVIS, Patrice (1996), *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Dunod.